



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RN 171

Question écrite n° 101445

Texte de la question

M. Michel Hunault interroge M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, une nouvelle fois en ce mois de février 2011, sur les difficultés incompréhensibles d'exécuter les annonces faites par le Premier ministre François Fillon à Châteaubriant le 23 janvier 2009, de doter le budget de 16 millions d'euros de crédits pour la RN 171 dans le cadre du PDMI. Or, en cette année 2011, seulement trois ronds-points de sécurité seront réalisés dans le cadre des crédits du plan de relance, donc sur une toute autre ligne budgétaire. Il lui demande s'il peut s'engager à ce qu'une nouvelle tranche de travaux soit réellement engagée avant la fin 2011 pour la section entre l'hôtel de France et Blain, et Blain-La Grignonnais.

Texte de la réponse

La RN 171 entre Savenay et Nozay fait l'objet depuis plusieurs années de travaux d'aménagement afin de rendre l'itinéraire à la fois plus sûr et plus confortable. Leur financement relève d'abord du programme de modernisation des itinéraires routiers de la région Pays-de-la-Loire (PDMI) pour la partie située entre Savenay et le carrefour de l'hôtel de France (RD 81). Ainsi, la déviation de Bouvron est financée, dans ce cadre, pour un montant de 15 MEUR. Les crédits nécessaires à la libération des emprises foncières seront bien mis en place cette année. À l'est de l'hôtel de France et jusqu'à Nozay, le financement des travaux relève du programme spécifique de régénération qui prévoit un montant global de dépenses de 13 MEUR sur la RN 171. Dans le cadre de ce programme, le plan de relance a permis en 2009 d'affecter un complément de 2 MEUR à la réalisation de carrefours giratoires, pour un montant total de 3,6 MEUR. En 2011, un montant de 1,5 MEUR de crédits va être affecté pour les acquisitions foncières nécessaires et préalables à la poursuite des travaux d'aménagement de cette section. Au total, la poursuite de l'opération d'aménagement de la RN 171 s'effectue globalement dans de bonnes conditions. En effet, dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, la priorité est donnée au maintien de notre réseau routier dans le meilleur état alors que l'hiver 2010-2011 a été particulièrement rigoureux. Dans ces conditions, le lancement de nouvelles phases de travaux d'investissement est, pour cette année, subordonné à des arbitrages délicats.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101445

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2011, page 1937

Réponse publiée le : 5 avril 2011, page 3443